

## Procès-verbal

Conseil d'École de l'ESPE  
de l'académie de Strasbourg

### Séance du 9 février 2018

#### ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation des procès-verbaux de la séance du 15 novembre 2017**
2. **Informations du directeur**
3. **Offre de formation**
  - 3.1. Attendus et capacités d'accueil
  - 3.2. Modification de la présentation de l'offre de formation : parcours "cursus intégré" et parcours de M1 Sciences de l'Education
4. **Qualité des formations**
5. **Convention DARILV 2017-2018**
6. **Constitution des nouvelles commissions consultatives**

#### ETAIENT PRESENTS :

##### Membres élus

##### Collège A :

Philippe NUSS

##### Collège B :

Annie CAMENISCH, Lyndon HIGGS

##### Collège C :

Caroline AYLING, Julien SENDRAL

##### Collège des personnels BIATSS :

Laurence HAMM

##### Collège des usagers :

Ysslamia BACHA (suppléante), Jean-Nicolas CHAPON, Mathilde HOUVER, Alexis KALBE, Liana VAVA

##### Personnalités extérieures :

David CASCARO, Fabien CASPAR, Marie-Claude MATHIEU, Dominique MEYER-BOLZINGER, Isabelle TRABAND

**Membres avec voix consultative et invités :**

Philippe CLERMONT, Geoffroy STEEGMANN, Éric TISSERAND, Andrea YOUNG

**AVAIENT DONNÉ PROCURATION :**

<b>Laurent BARRIERE</b>	➤ Procuration à Caroline AYLING
<b>Martine CHASSIGNET</b>	➤ Procuration à Dominique MEYER-BOLZINGER
<b>Céline FROMHOLTZ-WACHBAR</b>	➤ Procuration à Annie CAMENISCH
<b>François GAUER</b>	➤ Procuration à Dominique MEYER-BOLZINGER
<b>Christophe MARCHAND</b>	➤ Procuration à Fabien CASPAR
<b>Caroline SANCHEZ</b>	➤ Procuration à Annie CAMENISCH
<b>Odile SCHNEIDER-MIZONY</b>	➤ Procuration à Lyndon HIGGS
<b>Brice SCHOBEL</b>	➤ Procuration à Fabien CASPAR
<b>Julien SENDRAL (à partir de 16h00)</b>	➤ Procuration à Caroline AYLING

**ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :**

**Collège des personnels BIATSS :**

Martial COLLIN

**Collège des usagers :**

Sefa DEMIR (suppléant), Romain GRETZ (suppléant), Bertille NOEL BRUNEAU (suppléante)

**Personnalités extérieures :**

Gabrielle de GROËR, Albert HAMM, Sylvie ROST, David SAGLAMER

**Secrétariat de séance :**

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

La séance débute à 14h06.

**1. Approbation des procès-verbaux de la séance du 15 novembre 2017**

**Les procès-verbaux de la séance du 15 novembre 2017 sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**2. Informations du directeur**

2.1. Philippe Clermont évoque l'événement tragique qui a frappé la communauté de l'ESPE en janvier, avec le suicide de Stéphane Garrigos, fonctionnaire stagiaire en Lettres au collège d'Orbey. Cet événement a fortement marqué ses collègues proches, ainsi que l'équipe enseignante du master MEEF, parcours

Lettres. Un suivi par une psychologue du travail a été proposé. Cet événement doit nous faire réfléchir collectivement au mal-être de certains de nos étudiants, même si un suicide a toujours des causes multiples.

- 2.2. La nouvelle ESPE existe formellement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le processus suit le calendrier fixé. Un des premiers éléments marquants sera la constitution des nouvelles commissions consultatives internes. Puis aura lieu le séminaire d'intégration des 9 et 10 avril pour les personnels affectés, BIATSS et enseignants. L'objectif de ce séminaire est de faire connaissance et de travailler aux axes du projet stratégique de la nouvelle composante. Suivra l'inauguration de la nouvelle ESPE envisagée le 6 juin. A la rentrée se mettra en place la nouvelle offre de formation, puis, en décembre, il sera procédé au renouvellement du conseil d'école avant celui de l'équipe de direction de l'ESPE, courant janvier-février 2019.
- 2.3. La Rectrice a sollicité l'organisation d'une journée favorisant la rencontre des chercheurs de l'ESPE qui font de la recherche en éducation et des équipes du terrain scolaire (écoles primaires, collèges, lycées engagés dans des actions d'innovation ou de recherche-action sur le terrain). Cette journée, « recherche et terrain », aura lieu le 4 avril 2018. Elle servira de point d'appui au projet d'institut pour la recherche en éducation à l'échelle du Grand Est (3 académies, 4 universités et 3 ESPE concernées).
- 2.4. La nouvelle ESPE a intégré un site géographique supplémentaire, celui du 7, rue de l'université. La question de la dénomination des lieux s'est posée. Il s'agit de considérer 3 sites géographiques qui correspondent à chaque ville (Strasbourg, Sélestat et Colmar), et à Strasbourg, 3 implantations (« Campus Meinau » incluant le Neuhof et le « campus historique »).
- 2.5. David Cascaro précise, concernant les commissions consultatives, que ces dernières constituent en quelque sorte une recherche de synthèse entre l'esprit des deux anciennes composantes ESPE et FSE, afin de créer une culture commune au sein d'une même structure.  
Philippe Clermont propose de considérer ces commissions comme l'une des formes d'expression démocratique au sein d'une nouvelle composante désormais forte de plus de 2400 étudiants et stagiaires, 104 enseignants et 68 personnels BIATSS. Les membres du noyau de ces commissions seront élus, mais les commissions seront ouvertes à toutes les personnels souhaitant y participer.  
Chaque commission a un rôle défini, précisé par les intitulés respectifs :  
*La commission des enseignements pour la formation initiale et continue* va réfléchir et donner des avis sur la formation, les maquettes, l'organisation des modalités de contrôle des connaissances, etc. Elle pourra proposer des arbitrages sur les projets pédagogiques à financer.  
*La commission de la recherche et vie scientifique* travaillera sur la politique de recherche de l'ESPE et sera chargée de la gestion du budget « vie scientifique » qui permet aux enseignants et enseignants-recherches de compléter les ressources pour le financement de leur projet (déplacements à des colloques avec communication, aides à la publication).  
*La Commission innovation pédagogique et qualité des formations* complétera la commission des enseignements et va réfléchir davantage sur les pratiques pédagogiques.  
*La Commission des personnels et moyens* abordera les questions liées aux ressources humaines et examinera la politique des emplois. Elle se penchera également sur les questions de moyens et particulièrement le budget (en novembre).  
*La commission relations internationales et politique linguistique* aura la charge de développer les accords et les mobilités, ainsi que d'examiner les bourses et leur répartition.  
*La commission insertion professionnelle et partenariat avec le monde socio-économique* travaillera à l'élargissement des perspectives de l'insertion professionnelle pour nos étudiants, ainsi qu'à son suivi.

Enfin les *commissions de sites*, pour Colmar et Strasbourg, et la *commission des usagers* pour Sélestat aborderont toute question liée à la gestion matérielle et à la vie des sites de l'ESPE.

### 3. Offre de formation

#### 3.1. Attendus et capacités d'accueil

Ils concernent la L1 Sciences de l'éducation et les masters. La nouvelle loi sur l'orientation et la réussite des étudiants vient juste d'être votée au Sénat. Comme dans toutes les universités, le travail a déjà commencé, avant que la loi ne soit votée.

Pour l'entrée en première année de licence, liée à la nouvelle application *Parcoursup*, il subsiste encore des incertitudes pratiques. L'ESPE proposera 100 places en L1, au regard de ses moyens humains et physiques et des salles dont elle dispose. Comme on a pu le constater aux journées des universités, trop d'étudiants pensent qu'il faut passer par cette licence pour entrer en master MEEF 1<sup>er</sup> degré. Il faudra expliquer que cette licence n'est qu'une possibilité parmi d'autres.

La vice-présidence formation de l'université de Strasbourg a promis des outils d'aide à la décision dont on ne connaît pas encore la forme précise. Un travail conséquent s'annonce, qu'il faudra préparer aussi précisément que possible.

Des parcours adaptés devront être pensés pour les étudiants qui seront rangés dans la catégorie « oui si ». La principale piste envisagée pour le moment est de faire la licence en 4 ans, avec un contrat pédagogique adapté. Ce dispositif se fera à moyens constants. Les autres pistes de réflexion possibles (exemple : regroupement de plusieurs composantes mettant des moyens en commun) ne pourront pas aboutir cette année, faute de temps.

Des moyens supplémentaires ont été dégagés par le ministère mais seront attribués à des filières en tension, STAPS et psychologie notamment.

Dominique Meyer-Bolzinger demande si, pour la licence Sciences de l'éducation, les parcours adaptés sont déjà prévus, s'il s'agit d'une filière en tension et si une discussion est prévue avec l'UHA.

Philippe Clermont répond que cette discussion débutera la semaine prochaine, en interne à l'ESPE dans un premier temps (comité de direction).

Dominique Meyer-Bolzinger souligne que les délais sont très courts.

Jean-Nicolas Chapon souhaite des éclaircissements sur ce parcours adapté : à quelles contraintes les étudiants seraient-ils soumis ?

Philippe Clermont répond qu'on peut imaginer plusieurs possibilités, rien n'est décidé ou définitif pour l'instant. Il est possible d'étaler les crédits ECTS dans le temps, sur 4 ans par exemple. L'autre possibilité pourrait être qu'un parcours adapté puisse se concevoir selon des profils types d'étudiants pour créer des parcours types leur correspondant. Il précise toutefois que l'individualisation ne sera pas possible dans l'immédiat, la réflexion commençant à peine.

Dominique Meyer-Bolzinger revient sur la notion de « oui si » qui équivaut à un « oui », ce qui veut dire que les étudiants sont inscrits dans la licence, avec un contrat pédagogique, l'un des objectifs de la réforme étant de mettre fin au tirage au sort.

Marie-Claude Mathieu ajoute qu'à présent, les établissements scolaires vont émettre un avis. Or un conseil de classe n'a pas à se substituer à une commission de recrutement. Il va y avoir de réelles difficultés pour se positionner. Elle a pu constater que les lycées qui ont une longue expérience des

commissions de recrutement, sont déjà confrontés chaque année à ce problème. Les notes sont importantes et très présentes, mais le niveau n'est pas le même partout.

Dominique Meyer-Bolzinger précise que l'établissement ne fait pas d'évaluation prospective et ne s'engage pas sur la réussite future de l'étudiant. Mais le conseil de classe peut évaluer la cohérence du projet de formation de l'élève.

Marie-Claude Mathieu souligne qu'un certain nombre de lycéens ont beaucoup de compétences pour réussir, mais pas exclusivement scolaires.

Fabien Caspar suggère qu'il serait intéressant de mettre en cohérence les parcours des élèves et leur réussite. Les lycées perdent leurs élèves de vue après la terminale et n'ont pas de retour sur leur réussite ou leur insertion professionnelle.

Philippe Clermont répond qu'il serait possible de faire un suivi de cohorte, mais à moyen terme.

Isabelle Traband exprime son désaccord, et celui de la fédération de parents d'élèves qu'elle représente, concernant le dispositif Parcoursup en mettant notamment en avant qu'il s'agit pour elle d'une sélection à l'entrée en licence

Alexis Kalbe souhaite savoir si les capacités d'accueil pourront évoluer les années suivantes.

Philippe Clermont répond qu'elles sont révisables tous les ans, mais qu'il sera difficile de les augmenter l'an prochain, puisqu'il faut tenir compte des redoublants. Dépasser les 100 étudiants en L1 ne serait pas raisonnable.

Éric Tisserand complète les propos de Philippe Clermont et précise que les capacités d'accueil ont été pensées en fonction de l'architecture de L1-L2 de l'Université de Strasbourg et de l'UHA, soit 200 places au total sur les deux établissements. La politique de l'université de Strasbourg est de proposer une offre diversifiée. L'ESPE souhaite aussi conserver cette diversité d'étudiants tout en défendant une offre de formation soutenable financièrement.

Philippe Clermont ajoute qu'il ne serait pas dans l'intérêt des étudiants qu'il y ait trop de places dans cette licence, car les débouchés ne sont pas nombreux. Par ailleurs, les postes aux concours commencent à diminuer.

**Les nouvelles capacités d'accueil en licence et en master à l'ESPE de l'académie de Strasbourg ainsi que les attendus et les prérequis correspondants sont adoptées par 22 voix pour, 1 voix contre.**

### **3.2. Modification de la présentation de l'offre de formation : parcours "cursus intégré" et parcours de M1 Sciences de l'Education**

Les modifications de la présentation de l'offre de formation sont exposées au conseil d'Ecole :

- Master MEEF 1<sup>er</sup> degré : ajout d'un nouveau parcours (« cursus intégré »), pour assurer à ce dernier une meilleure lisibilité (parcours français et allemand) ;
- Master Sciences de l'éducation : ouverture de l'ensemble des parcours dès le M1 (et non plus en M2, avec tronc commun en M1), pour une meilleure identification de ces parcours dès la première année.

Jean-Nicolas Chapon s'interroge sur le cursus franco-allemand et le risque de perdre des enseignants qui iraient exercer en Allemagne.

Éric Tisserand explique que c'est déjà le cas. Avec l'entrée de l'Allemagne dans la mastérisation, le cursus a dû être revu : le M1 à Fribourg et le M2 à Colmar, ce qui permettra aux étudiants de préparer le

concours en France et de faire le stage en Allemagne. Il précise enfin que ce parcours concerne 15 étudiants.

**Les modifications présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### **4. Qualité des formations**

Philippe Clermont se réfère au courrier qu'il a adressé récemment aux enseignants sur cette question, qui figure dans les documents remis aux membres du conseil. Il constate que le travail sur la qualité des formations se fait (plus qu'on ne le croit), mais que cela ne se sait pas assez (en comparaison avec les IUT qui sont entrés dans une démarche qualité assumée). Il faudrait également la renforcer, là où elle peut paraître insuffisante et résister cette réflexion dans le cadre de la politique universitaire nationale.

Il paraît important d'avoir un débat au sein du conseil à ce sujet, de faire un point sur les leviers de la qualité et d'ouvrir ce chantier ensemble.

A l'ESPE, une évaluation des formations est menée, avec une procédure qui relève aussi, pour la partie de l'évaluation, des enseignements : Éric Tisserand rencontre les représentants des formations et recueille leur avis sur des points précis. Mais on peut encore aller un peu plus loin. Il faut profiter de la nouvelle offre de formation, prendre le temps nécessaire pour se pencher sur les modalités de travail, avec la notion de qualité en arrière-plan. Il s'agira de poursuivre ce travail lors du séminaire d'avril prochain.

Les chevilles ouvrières de la qualité sont les équipes pédagogiques, qui sont par ailleurs éclairées par d'autres avis : ceux des étudiants, des partenaires de l'éducation nationale, des conseils de perfectionnement, etc.

Il faut également réfléchir sur l'évolution des maquettes.

Caroline Ayling souhaite savoir si l'on a des retours de la part des étudiants. La 1<sup>ère</sup> année est faussée par la préparation au concours, qui est bien souvent l'objectif unique. En 2<sup>ème</sup> année, les fonctionnaires-stagiaires sont principalement préoccupés par la gestion de leur classe. Stressés et travaillant dans l'urgence, ils ont des difficultés à voir ce que la formation peut leur apporter.

Ysslamia Bacha rejoint Caroline Ayling et témoigne elle aussi du stress des étudiants.

Liana Vava confirme que la 2<sup>e</sup> année est difficile, et qu'elle ne permet aucun recul. La surcharge de travail, la fatigue tant physique que psychologique touchent la plupart des M2. Les étudiants ont l'impression de perdre leur temps en cours car ils ont beaucoup de choses à faire pour leur classe.

Jean-Nicolas Chapon, qui est en prolongation de stage cette année, se sent beaucoup plus épanoui cette année à l'ESPE et voit à présent mieux la pertinence des formations. Pour beaucoup d'étudiants, la deuxième année pourrait se faire sur 2 ans. La forte pression venue de la gestion de classe crée un décalage. On pourrait également envisager une formation continue plus longue, qui permettrait aux jeunes enseignants de revenir à l'ESPE sur 2, 3 ou même 4 ans.

Laurence Hamm apporte un complément d'information sur la réussite des étudiants aux concours : en ce qui concerne les fonctionnaires stagiaires du 1<sup>er</sup> degré, on constate que ceux qui ont déjà un master réussissent mieux, avec moins de pression.

Éric Tisserand précise que l'ESPE s'inscrit déjà dans une démarche de concertation avec ses partenaires pour discuter de l'accompagnement des stagiaires. On s'interroge également sur les modalités et la temporalité de l'alternance, en comparant différents modèles pour le 1<sup>er</sup> degré, selon ce qui se pratique dans les académies. Il y a une volonté de coordonner le travail dans la logique des équipes plurielles, puis de voir comment cela peut être mis en œuvre l'année suivante, en profitant de la nouvelle offre de formation.

Fabien Caspar suggère qu'une réflexion soit menée sur le continuum de formation. Peut-être faut-il alléger les maquettes et reporter des choses sur les années suivantes.

Marie-Claude Mathieu est tout à fait d'accord avec Fabien Caspar, en voyant un certain nombre de stagiaires en difficulté, qui ont en charge des classes surchargées. Ils prennent beaucoup de temps pour les séquences de cours

et ne sont peut-être pas très disponibles intellectuellement pour le reste. On pourrait envisager de reporter certaines choses en T2.

**Suite à ce débat, la résolution concernant la qualité des formations est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **5. Convention DARILV 2017-2018**

Andrea Young présente la convention annuelle de financement passée avec la Délégation Académique aux Relations Internationales et aux Langues Vivantes (DARILV) du Rectorat, qui est en grande partie une reconduction du dispositif existant depuis plusieurs années. A travers cette convention, le Rectorat et les collectivités territoriales contribuent à valoriser l'engagement des étudiants se destinant à l'enseignement bilingue, ou le développement de l'allemand, notamment par l'attribution de bourses pour stages en pays germanophones et d'heures d'enseignement pour la formation des contractuels bilingues et pour le DU «Enseigner sa discipline en langue allemande». Cette année, les étudiants pourront en outre bénéficier du pass-musée.

Enfin, une journée sera proposée au moins de juin pour présenter les dispositifs aux étudiants et aux enseignants, en partenariat avec la DARILV.

**La convention annuelle de financement passée entre l'ESPE et la DARILV pour l'année 2017-2018 est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **6. Constitution des nouvelles commissions consultatives**

Suite au vote, David Cascaro annonce les candidats élus dans les différentes commissions :

- *Commission Recherche et vie scientifique* : A. Camenisch, B. Benert, E. Flavier, T. Goguel d'Allondans, C. Marsault, C. Metz, A. Young
- *Commission Innovation pédagogique et qualité des formations* : J. Sendral, M. Archambault et N. Schreck
- *Commission Personnels et moyens* : Caroline Ayling, N. Spiry, A. Brobecker
- *Commission Relations internationales et politique linguistique* : J. Beaudet, F. Schlund, M. Houver, E. Regnault
- *Commission insertion professionnelle et partenariat avec le monde socio-économique* : Y. Bacha, L. Durrive et E. Triby, A. Kalbe
- Commission du site de Colmar : N. Bertrand, T. Rohmer, N. Schreck, L. De Zotti, H. Lithard, N. Riahi, O. Delforge, A. Schnitter
- Commission du site de Strasbourg : E. Regnault, V. Aby, L. Collin, N. Arnould, M. Rougier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

Les prochaines séances du conseil d'École sont fixées au 4 mai et au 21 juin 2018.

Fait à Strasbourg le 4 mai 2018

Le Directeur de l'ESPE



Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'École



David CASCARO

